



# Info-permis

## Constructions neuves, agrandissements et stationnements

### Un peu de retenue!

Lors de la construction ou de l'agrandissement d'un édifice ou d'une surface pavée dont la superficie totale excédera  $1000 \text{ m}^2$  à la fin des travaux, il est important de considérer la quantité d'eau de pluie qui sera rejetée dans le réseau d'égouts de la ville. Pour éviter les inondations et les incon vénients qui s'y rattachent, vous devez limiter le débit des rejets pluviaux en retenant une partie de ceux-ci sur votre propriété.

#### UNE QUESTION DE BON SENS... D'ÉCOULEMENT

Ces calculs n'ont pas toujours été demandés. Avant les dix dernières années, aucune vérification n'était faite sur ce point. Cependant, la densification des milieux bâtis dans la ville a eu pour conséquence un rejet excessif des eaux de pluie dans le réseau d'égouts qui n'avait pas été conçu pour une telle affluence.

Pour éviter les refoulements d'égouts lors de pluies abondantes, il était devenu nécessaire d'instaurer un règlement pour s'assurer que les normes en matière de rejets d'eaux pluviales soient respectées.

#### RÉTENTION DE L'EAU vs RÉTENTION DU PERMIS...

Depuis ce temps, les préposés à la délivrance des permis ont le devoir de s'assurer que les calculs de rétention des eaux pluviales ont été faits selon les normes appropriées et que les solutions trouvées permettent de ne pas excéder la capacité des tuyaux d'égouts auxquels le bâtiment ou la surface pavée seront reliés.

Malheureusement, quand ces calculs ne sont pas réalisés conformément aux normes, ou quand les solutions trouvées ne correspondent pas aux besoins de rétention, c'est le permis qui peut être retenu! Le délai de délivrance du permis dépend donc de la clarté et de l'exactitude des calculs que l'ingénieur civil chargé du projet soumet avec les plans.



#### DES SOLUTIONS QUI COULENT DE SOURCE

Les solutions varient d'un cas à l'autre. Ce qui importe, c'est que cette solution soit conforme et que le cheminement qui y a mené soit clairement établi. Pour faciliter la tâche des préposés et réduire les délais de délivrance de permis, il est important d'utiliser des unités de mesure normalisées. Les renseignements au verso indiquent quelques règles de base à respecter.

Alors, ingénieurs, à vos crayons et calculons la rétention!

**Note importante : pour les calculs de rétention, toutes les données et calculs devront utiliser le système métrique.**

Les renseignements suivants devront être fournis pour chaque projet :

- Les niveaux du terrain, des aménagements, des bâtiments, des rues et des regards;
- Les superficies de chaque type de toitures, des surfaces pavées, des aménagements paysagers, ainsi que les coefficients de ruissellement;
- Le débit maximal pour le terrain permis par les règlements municipaux;
- Le tableau des pluies de récurrence 1:25 ans;
- Le débit maximal en conséquence des pluies de récurrence 1:25 ans;
- Le volume de rétention requis;
- Les superficies et capacités en volume de chacun des bassins;
- Les types et capacités des régulateurs à débit contrôlé;
- La charge en facteurs d'évacuation pour le réseau sanitaire;
- La grosseur et le type de tuyaux, puisards et regards;
- Les détails des bordures, puisards et regards.